

Etiquetage environnemental des emballages

Pour se conformer à la Directive UE 2018/51 sur les déchets et à la Directive UE 2018/852 (mise en oeuvre en Italie par le Décret Législatif 116/2020) sur les emballages et les déchets d'emballages, OMFB a introduit sur tous les emballages les identifications nécessaires pour reconnaître les matériaux utilisés et permettre leur élimination conformément aux lois en vigueur.

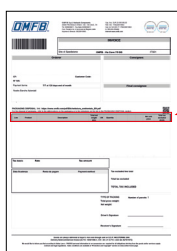
Pour certaines parties de l'emballage, pour des raisons technologiques, il n'est pas possible d'identifier le matériau utilisé. Dans ces cas, il est nécessaire de se référer au fichier joint également présent sur le site www.omfb.it dans la section "[PACKAGING DISPOSAL](#)"



O.M.F.B. S.p.A. Hydraulic Components
Via Cave, 7/9 - 25050 Provaglio d'Iseo (BS) Italy - Tel. (+39) 030.98.30.611
P.IVA: IT06226910963 - Cap. Sociale € 20.000.000 i.v.
C.F. 06226910963 - N.Isc.Reg.Imp. di Brescia 06226910963 - REA 529468

[CODE OF ETHICS](#) [QUALITY POLICY](#) [SALES CONDITIONS](#) [TERMS OF PURCHASE](#) [PRIVACY STATEMENT](#) [PROTECTION AND COPYRIGHT](#) [PACKAGING DISPOSAL](#)

Sur chaque document de transport ou de facture, vous trouverez le lien et le code QR.



PACKAGING DISPOSAL: link: https://www.omfb.com/pdf/Etichettatura_ambientale_EN.pdf

For the disposal of packaging, refer to the abbreviations on the packaging or to the indications on the site in the PACKAGING DISPOSAL section

